

## BORDEREAU D'ADHESION 2021

Nouvel Adhérent  / Renouvellement

Raison sociale	.....		
Adresse	.....		Tel .....
	.....		Fax .....
Nom Prénom du responsable	.....	Email .....	
Fonction	.....	Tel direct .....	
		Site internet .....	
N°SIRET	.....	Code NAF	.....
Forme juridique	.....	Effectif total ou SHON totale	.....
Activité à l'export		Certification (s)	

L'adhésion est souscrite pour l'**année civile 2021**. Elle se renouvelle d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation formelle par l'une ou l'autre partie, au plus tard un mois avant l'expiration de chaque période annuelle.



### MONTANT DE LA COTISATION

#### ▶ COTISATION ENTREPRISE\*

<b>Part entreprise :</b>	<b>50 €</b>	<b>150 €</b>	<b>270 €</b>
(Entourer)	<i>Entreprise &lt; 1 an de création</i>	<i>Effectif ≤ 10</i>	<i>Effectif &gt; 10</i>

**Part collaborateurs\* :** +  
(salariés & non-salariés/TNS) **12 € par collaborateur**

**VOTRE COTISATION :** ..... €

- Votre entreprise est située sur la Voie de Valdonne (communes de Roquevaire, Auriol, La Bouilladisse, La Destrousse & Peypin). Certains de nos services vous sont moins facilement accessibles, vous bénéficiez alors d'une remise de 50% à prendre en compte dans le montant à écrire ci-dessus.

\* Le montant de la cotisation annuelle dépend de l'ancienneté de la structure, et de l'effectif de l'entreprise.

\* Cette information est nécessaire et conditionne l'accès de l'ensemble de vos collaborateurs au « Mini CE »  
Pour ce faire, en annexe de ce document merci de remplir les coordonnées de vos collaborateurs afin de vous transmettre les cartes nominatives et codes d'accès permettant de bénéficier de différents avantages et prix attractifs sur certaines prestations.

► **COTISATION PROPRIETAIRE\***

**270 € + 0,25€/m<sup>2</sup>**

**VOTRE COTISATION :** .....€

- Votre entreprise est située sur la Voie de Valdonne (communes de Roquevaire, Auriol, La Bouilladisse, La Destrousse & Peypin). Certains de nos services vous sont moins facilement accessibles, vous bénéficiez alors d'une remise de 50% à prendre en compte dans le montant à écrire ci-dessus.

\* Le montant de la cotisation annuelle dépend de la surface pour les propriétaires.



**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Règlement à l'Association du Parc de Napollon par virement :

**SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT**

<b>Titulaire du compte</b>	<b>PARC DE NAPOLLON ASSOCIATION</b>		
<b>Banque</b>	<b>Guichet</b>	<b>Numéro compte</b>	<b>Clé RIB</b>
30077	4146	16503000200	39
<b>Agence de domiciliation : Aubagne Anacharsis</b>			
<b>IBAN</b>	FR76 3007 7041 4616 5030 0020 039		
<b>Code BIC</b>	SMCTFR2A		



## COMMISSIONS DE L'ASSOCIATION DU PARC D'ACTIVITES DE NAPOLLON

Vous souhaitez vous investir dans l'une ou plusieurs des 6 commissions de travail au sein de l'Association du Parc d'Activités de Napollon ?

(Si oui, cochez la ou les commissions qui vous intéressent.)

<input type="checkbox"/> Vie Quotidienne et Services	<input type="checkbox"/> Festivités
<input type="checkbox"/> Emploi et Animation	<input type="checkbox"/> Business Development Foncier
<input type="checkbox"/> Environnement	<input type="checkbox"/> Communication



## INSCRIPTION A NOTRE NEWSLETTER « Les brèves de Napollon »

Souhaitez-vous recevoir toutes les actualités de votre association d'entreprises et recevoir cette newsletter ?

Oui  Non



## DES SERVICES SONT A VOTRE DISPOSITION

Un service courrier est proposé par l'association tout au long de l'année (hors période de vacances été et fin d'année). Celui-ci vous permet d'envoyer tous types de courriers ainsi que vos colis, en fonction du forfait souscrit.

Il vous suffit alors d'apporter votre courrier affranchi au sein de nos bureaux, entre 14h et 15h30, du lundi au vendredi.

Celui-ci sera acheminé par notre prestataire jusqu'au bureau de Poste des Paluds.

Souhaitez-vous souscrire au service courrier et/ou être renseigné(e) sur les différents forfaits proposés ?

Oui  Non  Merci de me recontacter à ce sujet



## UTILISATION DE VOS DONNEES

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Les informations, avis, recommandations et documentations échangés entre l'Association du Parc de Napollon et l'entreprise adhérente sont strictement confidentiels et personnels à cette dernière.

L'association du Parc d'Activités de Napollon est au service de toutes ses entreprises adhérentes, qu'elle représente et accompagne au quotidien dans une perspective de développement économique, durable, social et éco-responsable.

Pour mener à bien ses missions, elle s'entoure de partenaires privés et publics dans tous les domaines de compétences nécessaires au déploiement territorial de son activité et de celle de ses adhérents.

Les différents partenaires qui la soutiennent sont donc indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Ils sont une source d'information qualitative et privilégiée dans leurs secteurs respectifs, qui bénéficie directement à tous ses adhérents.

Pour une plus grande efficacité dans les connexions entre votre entité et des tiers, l'Association du Parc de Napollon se réserve le droit de communiquer vos coordonnées à des tiers partenaires ou autres.

L'Association du Parc de Napollon s'engage à ne pas vendre votre contact.

- Si cette disposition ne vous convient pas, cochez la case

Fait à Aubagne le .....

Pour l'Association, la Présidente,

Pour l'Entreprise  
Cachet et signature

